

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire**

**MERCREDI 7 FEVRIER 2018  
à 20 HEURES  
Salle du Conseil municipal en Mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

Installation de Madame Anne BARRÉ en remplacement de Monsieur Abdesslem HALAOU, démissionnaire de son mandat de conseiller municipal.

- 1 Construction de la maison des associations dans la ZAC Charles Renard : dépôt d'un dossier de demande d'autorisations d'urbanisme.
- 2 Construction du pôle sportif dans la ZAC Charles Renard : dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme.
- 3 Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP). Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.
- 4 Demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités pour la réalisation d'aménagements de voirie en faveur des bus et l'aménagement de points d'arrêt à Saint-Cyr-l'Ecole.
- 5 Fixation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2017.
- 6 Réévaluation du taux de la prestation Restauration pour les personnels de l'Etat relevant du Ministère de l'Éducation Nationale.
- 7 Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales – ALSH 2018-2021.
- 8 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Terre Fraternité ».
- 9 Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade dans le cadre de la réalisation d'un mur d'escalade dans le complexe sportif du quartier Charles Renard.
- 10 Résiliation de la concession d'aménagement de la ZAC Santos Dumont par la SARRY 78. Projet de transaction avec la société d'économie mixte CITALLIOS, repreneur de la SARRY 78.
- 11 Réhabilitation de 225 logements locatifs sis rues Alfred Dreyfus et Danielle Casanova à Saint-Cyr-l'Ecole – Garantie communale pour un emprunt contracté par la société d'HLM IMMOBILIERE 3F.

12 Avenant n° 5 au contrat de délégation de service public en régie intéressée pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique conclu avec la société VERT MARINE.

13 Actions de prévention en faveur des retraités : convention de partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) et convention pour l'utilisation d'un local communal.

**Pour information :**

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Saint-Cyr-l'École, le 1<sup>er</sup> février 2018**

**Le Maire,**

**Bernard DEBAIN**